ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection des consommateurs

Question écrite n° 129068

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur les problématiques environnementales liées aux importations d'huile de palme pour l'industrie agroalimentaire. Aujourd'hui, l'huile de palme représente 25 % de la consommation mondiale, au premier rang devant l'huile de soja (24 %), l'huile de tournesol (12 %) et l'huile de colza (7 %). Particulièrement bon marché, ses qualités organoleptiques et son excellente conservation la rendent très attractive pour l'industrie agro-alimentaire. Néanmoins, sa teneur en acides gras saturés (AGS) est particulièrement importante pour une huile végétale. De ce fait, dans son rapport sur l'actualisation des apports nutritionnels conseillés en acides gras publié le 27 mai 2011, l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) indique que l'acide palmitique, appartenant au sous-groupe « acides laurique, mystirique et palmitique » des AGS, est considéré comme athérogène, c'est-à-dire favorisant le dépôt de plaques de cholestérol sur les parois artérielles. Par ailleurs, la culture et l'exploitation de palmiers à huile sont particulièrement néfastes pour l'environnement dans les zones tropicales. En effet, la monoculture de ces palmiers induit la destruction massive des forêts tropicales et de leur biodiversité. De plus, l'importation d'huile de palme en Europe *via* le fret aérien implique une augmentation de la production de gaz à effet de serre. Elle se fait également au détriment des productions locales des agriculteurs de nos terroirs, qui pourraient être mieux valorisées auprès de l'industrie agroalimentaire. Plusieurs enseignes se sont d'ores et déjà engagées à réduire, voire supprimer l'utilisation de l'huile de palme dans leurs produits, comme les supermarchés U, le groupe Marie, Lesieur, Findus ou encore Fleury Michon, pour ne citer qu'eux. Il souhaiterait connaître les orientations du Gouvernement en la matière, et plus particulièrement savoir si des mesures concrètes sont envisagées afin de limiter les importations d'huile de palme en France et dans l'Union européenne.

Données clés

Auteur : M. Jean-Claude Flory
Circonscription : Ardèche (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 129068
Rubrique : Consommation
Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement
Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 28 février 2012, page 1772
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)